



Sécuriser le circuit du médicament en établissement et service médico-social

Contexte

- *Prévenir les risques d'erreur médicamenteuse en établissement et service médico-social nécessite la prise en considération de tous les professionnels de santé mais également les personnels éducatifs, d'animation, d'aide à la personne, de services, les familles et les usagers. Ils sont tous en effet à des titres et des temps différents, parties prenantes de la gestion des médicaments destinés aux résidents de l'établissement ou du service, mais ils ne sont pas habilités à accomplir les mêmes actes professionnels.*

Quelle est la réglementation en la matière, quelle conduite tenir pour être en conformité avec le code de l'action sociale et des familles et le code de la santé publique ?

Comment coordonner leurs interventions avec efficacité, quelles organisations mettre en œuvre, quelle place accorder aux médicaments dans le projet de soins de l'établissement du service et les projets individuels ?

Objectifs

- Connaître la réglementation relative aux différents actes professionnels constitutifs du circuit du médicament en établissement ou service médico-social
- Appréhender ses propres pratiques professionnelles et définir les mesures contribuant à leur amélioration
- Acquérir une méthodologie d'étude du circuit du médicament dans son établissement ou service

Programme

- La prescription, la dispensation, l'administration : définitions
- La prescription médicale
- Les stocks de médicaments : les médicaments prescrits aux usagers, les médicaments pour soins urgents, les stupéfiants et les substances vénéneuses, les stocks non affectés
- La préparation des doses à administrer (PDA) : qui est habilité à l'assurer, où, dans quelles conditions d'hygiène et de sécurité, quelles sont les bonnes pratiques de la PDA ?
- L'aide à la prise des médicaments : le rôle propre de l'IDE, les actes de la vie courante
- Le(s) local(aux) à médicaments : sécurité, organisation, hygiène
- La livraison, le transport
- Les retours des médicaments à la pharmacie
- La gestion de la qualité et de la documentation
- Les relations établissement ou service/ pharmacie d'officine : les conventions
- L'organisation du circuit du médicament, les choix à opérer, les coordinations à assurer

Date(s) :

Inter: 04 février 2021

Intra: date(s) à fixer avec l'adhérent

Lieu :

Inter: URIOPSS - Marseille

Intra: dans vos locaux ou les locaux de l'URIOPSS

Durée :

Inter: 1 jour – 7 heures

Intra: selon vos besoins

Coût :

Inter: 280 €

Intra: selon la durée

Public :

Directeurs, médecins, Infirmières diplômées d'état, pharmaciens, professionnels de santé, personnels éducatifs, personnels de service à domicile
Groupe limité à 12 personnes

Méthodes pédagogiques :

- Alternance d'apports théoriques et d'échanges avec les participants sur leurs pratiques professionnelles, les difficultés rencontrées et les questions posées
- L'apport des connaissances et les échanges s'accompagnent de la remise à chaque participant d'une documentation relative à la réglementation étudiée

Intervenant :

Michel MASSAL

Consultant en organisation et gestion d'établissements et services sociaux et médico-sociaux